

Réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre
Mercredi 19 mai 2010 à 19h30 – Ecole polyvalente 53 rue Emile Bollaert

Réunion animée par Lélia GIOVANGIGLI, Déléguée du Maire pour le quartier Pont de Flandre.

En présence de Fabien ANSEL, Conseiller technique au cabinet d'Anne HIDALGO, Première Adjointe au Maire de Paris en charge de l'urbanisme et de l'architecture ; de Benoît de SAINT-MARTIN, Chef de projet Paris Nord-Est à la Direction de l'Urbanisme ; et de Rémi FERRAND, de l'agence Dusapin-Leclerc, architecte coordonnateur de Paris Nord-Est.

Présentation de l'opération Paris Nord-Est

L'opération Paris Nord-Est est un projet très important non seulement pour le 19^e arrondissement, mais aussi pour tout Paris. Elle va ainsi transformer profondément le nord du 19^e et aura une incidence sur la métropole. Des moyens humains et financiers importants ont été investis dans ce projet, qui constitue une priorité pour la Ville de Paris. Il est étudié depuis 2004, et les travaux ont tout juste commencé. C'est un projet en perpétuelle évolution, situé au sud de la Plaine Saint-Denis elle-même en pleine mutation et à la confluence de plusieurs faisceaux de transports (canal Saint-Denis, voies ferrées est et nord, tramways, ...).

Le territoire de Paris Nord-Est, délimité en 2002, s'étend sur 200 ha, de la Porte de la Chapelle à la Porte de la Villette. Il est composé de 9 quartiers, dont 6 situés dans le 19^e arrondissement (Halle aux Cuirs, Porte de la Villette, Entrepôts Bertrand, Claude Bernard, Porte d'Aubervilliers et Eole Evangile/Entrepôts MacDonald) et 3 situés dans le 18^e (Chapelle-Charbon, Porte de la Chapelle/Gare des Mines – Fillettes et Chapelle international). Il s'agit d'un secteur peu vivant, avec quelques petits îlots de vie enclavés comme le quartier Claude Bernard. La gare Eole-Evangile va désenclaver le secteur. Il apparaît en effet primordial d'inscrire ce territoire dans un ensemble plus vaste. Des partenariats sont ainsi mis en place avec les communes riveraines. Le but est de créer des continuités transversales et de nouvelles liaisons : couverture du boulevard périphérique entre la Porte d'Aubervilliers et la Porte de la Chapelle, lien avec la future gare RER Eole-Evangile (le T3 est prévu pour fin 2012, le T8 est espéré pour 2018-2020).

Les programmes pour chacun des 9 quartiers sont mixtes : le but est d'installer des logements, des activités, des commerces, des bureaux, des équipements publics, voire un pôle de loisirs, de façon à créer une réelle vie de quartier.

Un nouveau centre social à vocation inter-arrondissements devrait être livré fin 2013 sur le quartier Charles Lhermitte/Emile Bollaert.

Actuellement le secteur de Paris Nord-Est compte 13 000 habitants et 16 000 emplois. Le but est de doubler le nombre d'habitants et de créer 25 000 nouveaux emplois.

La moitié des logements seront des logements sociaux, afin de créer de la mixité.

- La **ZAC Claude Bernard** est située sur l'ancien terrain de l'hôpital. Elle couvre environ 5 ha entre le boulevard périphérique, le boulevard Macdonald et le canal Saint-Denis. Le long du périphérique seront construits des bureaux qui protégeront les logements des nuisances sonores. Trois cours permettront d'arriver à pied dans les immeubles de bureaux. Les logements, en cours de construction, sont implantés au sud ainsi qu'un établissement pour personnes âgées dépendantes, une école et une halte-garderie. Il y aura une crèche et des logements sociaux au bord du quai de la Charente. Des commerces seront installés au rez-de-chaussée.

La prolongation du mail (forêt linéaire avec voie de desserte piétonne et accès pour les riverains) le long du périphérique fera un corridor écologique, où les eaux pluviales seront recueillies.

Le réaménagement des berges du canal Saint-Denis est en cours.

- Le secteur **MacDonald Eole Evangile** rassemble plusieurs entités distinctes.
- La structure de l'entrepôt Macdonald sera conservée, mais le bâtiment de 620m de long sera fractionné pour permettre le passage du tramway. L'idée est de réserver le socle à l'implantation de commerces et de construire par-dessus. Des logements seront créés dans la partie ouest, des bureaux et activités seront situés dans la partie est, et des équipements publics seront situés au bout de l'entrepôt (un collège, une école, un gymnase, une salle de sport...). Les cages d'escalier descendront au niveau de l'espace public.
Le cours d'Aubervilliers sera prolongé au sud pour créer un espace public de 700m de long et de 500m de large.
L'achèvement des travaux est espéré fin 2013.
- La gare Eole Evangile sera située au sud, au-delà de l'aire piétonne. L'entrée côté rue Gaston Tessier se fera par une rampe ajourée. Afin que la gare ne soit pas seulement un lieu de passage mais aussi un lieu de vie, des commerces y seront installés.
De nouveaux immeubles vont être construits afin de requalifier le nord de la rue Gaston Tessier : des bureaux seront installés dans les étages supérieurs et il y aura des commerces au rez-de-chaussée. Ces immeubles permettront également de réduire les nuisances acoustiques.
- Dans le secteur de la **Porte d'Aubervilliers**, des universités de sciences sociales et humaines s'installeront sur le grand terrain à cheval sur Paris et Aubervilliers, essentiellement autour de la Place du Front Populaire à Aubervilliers. Une autre partie pourrait être située vers la Porte de la Chapelle (des discussions sont actuellement en cours avec l'Etat et des représentants de l'Education Nationale). Le projet de couverture du périphérique a pour but de permettre une circulation facile entre Paris et Aubervilliers et de rejoindre les deux quartiers universitaires.

Y a-t-il des projets pour la petite ceinture ?

Pour l'instant, il n'y a pas de projet concret d'utilisation de la petite ceinture. Elle servira peut-être un jour au prolongement du tramway. Sa transformation en espace vert est envisageable.

La poussière qui se dégage des travaux contient-elle de l'amiante ?

L'entrepôt Macdonald a été construit en 1968, en béton assez pérenne, sans amiante (sauf dans la chaufferie de 15 m² mais cela a déjà été traité). Ce bâtiment était à l'origine prévu pour être surélevé, ce qui permet aujourd'hui de le faire sans problème particulier. Il y aura environ 6 étages de bureaux et 7 étages de logements.

Pourquoi le projet de raccordement de la Porte d'Aubervilliers à la ligne 12 a-t-il été annulé ?

Le raccordement de la Porte d'Aubervilliers à la ligne 12 du métro nécessiterait d'engager des sommes très importantes dans des travaux qui n'apparaissent pas nécessaires dans la mesure où la gare RER sera située à 100 m.

La nature des commerces qui s'installeront est-elle définie ? Y a-t-il une réglementation ?

Le centre commercial d'Aubervilliers est en construction, il est prévu pour 2011. Sur Paris Nord-Est des commerces de proximité seront privilégiés. Les études prospectives ont montré que le commerce de bouche peut se développer, mais qu'il ne sera pas majoritaire. Fabien Ansel explique que le commerce est libre et que les pouvoirs publics ne peuvent donc garantir l'installation de commerçants ni décider quel type de commerce doit s'implanter. Leur compétence en l'occurrence consiste à prévoir des locaux pour que le commerce puisse se développer dans le quartier.

Un commissariat est-il prévu sur le site ? Il faudra en effet assurer une sécurité renforcée au niveau de la gare RER, qui va drainer beaucoup de passage.

Des rondes sont déjà mises en place sur le quartier Claude Bernard. Les 60 000 m² de bureaux pris en location draineront 3000 salariés qui représentent certes une population nouvelle, mais pas dangereuse. La société en charge de la reconversion de l'entrepôt a prévu un local pour une antenne de police, et la Ville a écrit à la Préfecture car l'affectation des agents relève de sa compétence. Une réponse favorable est espérée.

Y a-t-il des passerelles prévues pour diminuer l'isolement côté Nord et faciliter le passage vers la banlieue ?

Le passage à travers l'entrepôt et la couverture du boulevard périphérique sont destinés à désenclaver le secteur et à assurer de meilleures liaisons entre Paris et sa banlieue. Il y aura de plus une passerelle pour relier Charles Lhermitte, dont le dessin et a fortiori l'échéance de réalisation ne sont pas encore connus.

Que vont devenir les stationnements de la rue Gaston Tessier ?

L'aménagement de la gare va réduire sensiblement la largeur de la rue Gaston Tessier, 60 places de stationnement environ devraient être supprimées. La gestion du parc de stationnement sur la Résidence Michelet laisse des possibilités.

Avec l'arrivée de 2 lignes de tramway et du RER, une baisse de moitié de la circulation automobile dans le secteur est espérée. On constate déjà une tendance à la baisse du taux de motorisation sur Paris. Il reste d'autre part des possibilités de stationnement dans des parkings souterrains sous-utilisés.

Depuis 1997 les conditions de vie se sont fortement dégradées. Il faut prévoir des caméras de vidéosurveillance.

Fabien Ansel précise que Bertrand Delanoë n'est pas opposé aux caméras de vidéo-protection. Ce dispositif est à mettre en place avec la Préfecture.

Cependant, les questions de sécurité relevant essentiellement des compétences de la Préfecture de police, la première et la principale façon d'agir pour la Ville est de créer dans le quartier les conditions pour qu'il reste animé au-delà des horaires de travail. Avec d'une part l'arrivée de commerces et de nouveaux habitants, qui vont créer de la mixité sociale, et d'autre part le désenclavement du secteur, ce dernier sera moins propice aux problèmes de sécurité.

Lélia Giovangigli prend l'exemple du quartier du Bassin de la Villette, où les conditions de vie des habitants se sont nettement améliorées depuis l'arrivée des cafés, restaurants et cinémas. Elle rappelle que l'opération Paris Nord-Est est un vrai projet urbanistique, et non pas une grosse opération de construction de logements comme en 1997.

Combien d'habitants vont s'installer, à terme ?

15 000 habitants devraient s'installer sur l'ensemble du secteur Paris Nord-Est, dont 5000 sur Claude Bernard/Entrepôts Macdonald.

Le centre social ce sera quoi ?

Il s'agira d'un centre social associatif porté par les habitants. Les enjeux prioritaires, les activités, les objectifs seront définis par eux.

Est-ce qu'il y aura un marché ?

Personne n'est encore en mesure de répondre. Sofiann Lakhal, de l'Equipe de développement local, rappelle que celui de Charles Lhermitte a disparu faute de clientèle. Il faut donc espérer qu'avec l'arrivée de nouveaux habitants, un nouveau pourra s'installer.

Un cinéma est-il prévu ?

Dans le projet initial c'était prévu, sur la ZAC Claude Bernard. Les discussions avec un opérateur sont très bien avancées et devraient prochainement aboutir.

Y aura-t-il une bibliothèque ?

Au départ une était prévue sur l'entrepôt mais le collège a pris sa place.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

